



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du 11 juin 2018

Sessione di l'11 ghjugnu di 2018

Rapport N° 2018-7

Raportu N° 2018-7

Rapport du Président de la Chambre des Territoires Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii

Objet : Adoption du règlement intérieur

Oggetu : Approvu di u rigulamentu internu

Lors de la séance d'installation j'ai proposé que la rédaction du règlement intérieur se fasse de manière collégiale et partagée afin que chacun d'entre vous puisse s'approprier cet outil et exprimer sa manière de concevoir le fonctionnement de cette Chambre des Territoires.

Nous avons donc approuvé la création d'une commission ad hoc qui devait se prononcer notamment sur les questions suivantes :

1. Fréquence des réunions de la Chambre des Territoires en session plénière
2. Structuration de la Chambre des Territoires (Bureau ? Commission permanente ? groupes de travail ? Commissions ?)
3. Possibilité d'auto-saisine, selon quelles modalités et sur quels sujets ?
4. Définition précise des missions, attributions, et champs de compétence de la Chambre des territoires.

Ce groupe de travail s'est réuni le 18 mai dernier. A l'issue de cette réunion, il a été procédé à la rédaction et la validation des articles 1 à 3 et 5 à 7.

L'article 4 restait à rédiger, une procédure écrite a donc été mise en place pour en poursuivre ce travail.

Le document qui vous est soumis ce jour est le produit de ces échanges.

Je vous propose que nous le validions et que nous procédions dès lors à l'élection des quatre vice-présidents du bureau, tel que cela est prévu dans ce projet de règlement.

Vi pregu di deliberà ne.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.